

■ **M.D.M. Sàrl**, à Pully, exploitation d'établissements publics (FOSC du 29.05.2002, p. 14). Statuts modifiés le 17 mars 2004. Agolino Christine qui n'est plus associée, cède sa part de CHF 10'000 à l'associé Duvoisin Serge, de Fontanezier, à Grandson, gérant avec signature collective à deux. Agolino Marco signe désormais collectivement à deux.

Journal no 3081 du 23.03.2004  
(02190584 / CH-550.1.000.924-8)